

Au cœur des Puys, à Saint-Ours-les-Roches - 63 -

04 73 74 45 85 clair-matin@ufcv.fr

Tarifs publics (TTC) 2025*					
<i>Hors taxe de séjour applicable aux majeurs seulement</i>					
	 <i>*Sous réserve de validation du Conseil Communautaire de Riom Limagne et Volcans</i>	Du 1er décembre 2024 au 4 juillet 2025		Du 5 juillet au 30 novembre 2025	
		Unitaire	+ de 3 nuits	Unitaire	+ de 3 nuits
ENFANTS	Pension complète	52	47	43	40
	1/2 P	44	40	36	33
	Nuitée + Petit déjeuner	38	33	33	29
	repas sup	10	10	10	10
JEUNES + ADULTES	Pension complète	54	49	48	45
	1/2 P	46	42	40	37
	Nuitée + Petit déjeuner	40	37	37	33
	repas sup	12	12	12	12
	Sup single	10	10	10	10
	Sup DIM / FERIE (par jour)	10	10	8	8
	SUP GOÛTER	2	2	2	2

Définitions

- « Enfants » : classes primaires (accompagnateurs compris) – de 12 ans.
- « Jeunes et adultes » : à partir du collège (+ 12 ans)
- La pension complète s'entend : nuit + le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner compris.
- La demi-pension s'entend : nuit + petit déjeuner + un repas
- La nuitée comprend le petit déjeuner
- Repas standard : 1 entrée, 1 plat, 1 fromage ou laitage et dessert. Hors boissons, café et extras.
- Menus spéciaux sur devis.
- Hébergement : en chambres de 2 à 6 personnes (lits simples et superposés) avec douche et WC séparés. Les draps & couettes sont fournis. Vous devez prévoir votre linge de toilette.
- Taxe de séjour non comprise de 0.60€/nuit et par personne majeure

Réductions : 1 gratuité pour 20 personnes (= le 21^{ème} est gratuit).

